

CHARTRE DU PARTICIPANT AU FESTI'JEUN 2019

I. Chaque participant à la fête intercommunale de la jeunesse, « le Festi'Jeun », doit être obligatoirement inscrit auprès de sa commune en amont de la manifestation. Chaque jeune est placé sous l'autorité du référent de sa commune.

II. L'arrivée et le départ des participants lors de la journée du Festi'jeun doivent être impérativement signalés à leur référent.

III. Les participants s'engagent à prendre part à l'ensemble de la journée et de la soirée (sauf autorisation exceptionnelle du référent) dès lors qu'ils sont inscrits.

IV. Afin de limiter au maximum le gaspillage et de prévoir une commande de repas au plus juste, les participants inscrits auprès de leur référent de commune s'engagent à prendre le repas, sauf autorisation exceptionnelle du référent.

V. La participation au Festi'jeun implique un comportement respectueux envers :

- les autres participants
- les adultes présents
- le matériel mis à disposition
- les lieux, l'environnement

VI. Chaque participant devra porter un tee-shirt de couleur blanche, afin d'être facilement identifiable lors de la journée.

The logo is located in the bottom right corner of the page. It features a large red triangle pointing upwards. Inside this triangle, the text "grand pic saint-Loup" is written in a stylized font. "grand" is in white, "pic" is in yellow, "saint" is in green, and "Loup" is in white. Below this, the words "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" are written in a smaller, white, sans-serif font. Several small, colorful triangles (blue, yellow, orange, green) are scattered around the main red triangle, some pointing in different directions.

**grand
pic
saint
-Loup**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES